

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
du 30 décembre 2024
Portant délégation de signature à Mme Marie CROUZOUOLON, Directrice au Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, de l'ensemble des compétences de la Métropole proximité et environnement à Limoges Métropole.
N° 25889

Le Président de Limoges Métropole
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 551-1 et L. 551-10 ;
Vu la délibération n°13 du 17 juin 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président ;
CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux différents gérants, adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;
CONSIDÉRANT que Mme Marie CROUZOUOLON assure les fonctions de Directrice du pôle de l'eau et des espaces naturels au sein du Pôle proximité et environnement ;
CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services ;
Responsable du Pôle proximité et environnement.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions du Chapitre 1, 122-11 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Marie CROUZOUOLON, Directrice du cycle de l'eau et des espaces naturels au sein du Pôle proximité et environnement, pour la signature des documents suivants :
- Tout document relatif à la réception ou admission des marchés publics des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Tout acte de commande, y compris sous le régime KHOCCE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 15 000 € HT des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Comptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations livrées, de respect, attestation de respect d'un programme relevant des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'affichage des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Déclarations d'acceptation de commencement de travaux et déclarations de projet de travaux relevant des Directions du cycle de l'eau et des espaces naturels ;
- Avis de conformité des raccordements qui relèvent d'eau et d'assainissement notamment les rapports de conformité et tout courrier s'y rapportant ;
- Avis de travaux pour la coupe des usages et aménagements ;
- Courriers de réponse aux demandes émanant des notables dans le cadre des procédures probatoires aux transactions immobilières, aux régimes d'attribution administratives locales et de contrôle de conformité de fonctionnement sur plans ;
- Courriers pour la Direction du cycle de l'eau, relatifs à la prise de notes, aux grosses consommations, aux changements de compte ;
- Courriers de communication pour le service public, d'assainissement non collectif ;
- Courriers de réponse aux demandes de vote d'ordre concernant les notes de la Station d'épuration (SE) et de la station de l'eau et les permis de construire.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Marie CROUZOUOLON, Directrice au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25889.pdf
(.pdf, 158,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**